

FRESNEY LE PUCEUX



LES ACTUS'

LA MAIRIE VOUS INFORME ...



LES TROIS DERNIERS MOIS A FRESNEY LE PUCEUX

- La gestion des eaux usées est depuis le 1er janvier une compétence communale.
- Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé un après-midi Jeux de société le samedi 4 février.
- Trois papas de la commune ont organisé une journée « Mario » le mardi 18 avril, belle initiative !
- La boîte à Troc a fait peau neuve grâce à William et Sébastien, n'hésitez pas à la faire vivre ...
- Mercredi 31 mai, des petites mains ont planté des fleurs dans le jardin des enfants.
- Les arbres autour du pont de La Planche à la Housse ont été abattus pour le remettre en état.

LES TROIS PROCHAINS MOIS A FRESNEY LE PUCEUX

- Le week-end du 10-11 juin sera animé à Fresney : Kermesse de l'APE, Soirée couscous du Club retrouvailles, Nettoyons Fresney et rando vélo par le CMJ, réserver votre week-end !
- Le camion Ludo-Pizza est présent tous les vendredis soirs de 18h30 à 21h30 Rue Principale.
- Sébastien est aidé par les employés de la Plaine Emploi pour la période estivale dans l'entretien de la commune.
- Le SMITCOM est en réflexion pour supprimer les sacs jaunes et passer uniquement par des bacs pour les recyclables.



PÂTE ARTISANALE AU LEVAIN NATUREL
ET PRODUITS FRAIS

06 20 59 25 56   PIZZAS LUDO
WWW.PIZZASLUDO.FR



ZOOM sur un dossier important : EXPLICATION DES TAUX D'IMPOSITION

En 2023, restent les deux taxes foncières (sur le bâti et le non bâti), la taxe d'habitation sera applicable uniquement sur les résidences secondaires et les logements vacants.
Ces impôts se calculent ainsi :

$$\text{Impôt} = \text{base (Etat)} \times \text{taux (Communal et Intercommunal)}$$

Pour les taxes foncières, le Conseil Municipal a choisi de ne pas augmenter le taux communal pour 2023.

Pour la taxe d'habitation, le Conseil Municipal a choisi d'appliquer le même taux que précédemment.

=> Pensez à déclarer la destination de votre logement (principal ou secondaire) avant le 30 juin, sous peine de 150€ d'amende.

EN COMPLEMENT DU BULLETIN MUNICIPAL :

RAPPEL des HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE :

Lundi : 10h-12h / 16h-18h30

Mardi : Fermée

Mercredi : 10h-12h

Jeudi : 15h-19h

(permanence du Maire et des adjoints de 17h à 19h)

Vendredi : Fermée



Notre
logo
évolue



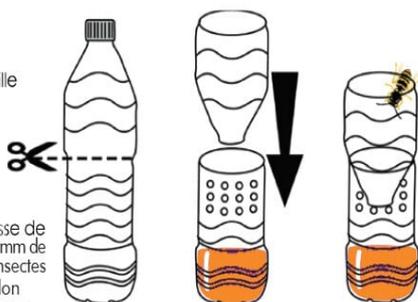
La Mairie
attribue une
subvention de 15€ pour
les collégiens partant en
voyage scolaire.

ERADICHER LE FRELON ASIATIQUE

Piéger la reine en 5 étapes

Etape 1

Couper une bouteille
d'eau en deux.



Etape 2

Perçer la partie basse de
4 à 5 trous de 6 à 8 mm de
diamètre. Tous les insectes
plus petits que le frelon
peuvent ressortir grâce à
ces trous.

Etape 3

Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture,
puis du cola ou de la bière. Les abeilles ne sont
pas attirées par le cola. Aucun risque pour elles.

Etape 4

Placer le haut de bouteille découpée
à l'envers pour former un entonnoir.

Etape 5

Installer le dispositif de
préférence dans un arbre à
1m50-2 m, si possible au soleil.

INFORMATIONS PRATIQUES

<= Piège à frelons

**Pour toutes questions, n'hésitez pas à contac-
ter :**

Fredon Normandie
Tél : 02 77 64 50 31
www.fredon.fr



***Soyez vigilants aux nids de chenilles
processionnaires :***



Chenilles processionnaires du pin



Chenilles processionnaires du chêne



Bombyx cul brun